

Inscriptions

Année scolaire 2018 - 2019



Lycée Français de Guadalajara
Colegio Franco Mexicano A.C.

Au parents de famille,

La période des inscriptions commence à partir du 12 de mars 2018. Pour inscrire un élève, les parents devront avoir l'autorisation de la direction pédagogique. Les familles retenues auront jusqu'au mercredi 21 mars pour remettre le dossier de l'élève, payer les droits de 1^{ère} Inscription (Nouvelles Familles) et choisir une option de paiement d'inscription.

Dossier de l'élève : Il devra être remis à l'Administration avec les documents suivants :

a).- Formulaire d'inscription nouvelles familles. **b).**- Acte de naissance original. **c).**- 2 photos taille « credencial » en couleur **d).**- Copie du carnet de vaccination (si vous l'avez). **e).**- Fiche médicale dûment remplie. **f).**- Copie du CURP.

Droits de 1^{ère} inscriptions (Nouvelles Familles) : Effectuer le paiement de \$28,500 pesos au titre de la 1^{ère} inscription si l'élève entre en maternelle ou élémentaire et de \$15,850 pesos si l'élève entre en secondaire. Ce versement est payé par famille au moment de l'inscription à l'école et s'additionne aux frais d'inscription.

Tarifs d'inscription et options de paiement

1.-	Un seul paiement	\$ 15,700 pesos	A partir du 12 mars et jusqu'au 04 mai 2018.
2.-	Quatre paiements	\$ 4,300 pesos	13 avril 2018
			11 mai 2018
			1 ^{er} juin 2018
			29 juin 2018
3.-	Tarif sans réduction	\$ 20,700 pesos	Les familles ayant un compte débiteur ou qui ne respectent pas le calendrier de paiement des options 1 ou 2 devront payer ce tarif sans réduction.

Les paiements d'inscriptions peuvent se faire à la caisse de l'école de 7h45 à 13h45, de lundi à vendredi, ou par virement électronique au compte Banorte 072320001787676804 au nom du Colegio Franco Mexicano, A.C., ou au compte en France en euros (pour connaître les données bancaires vous pouvez consulter la page suivante: <http://cfm.edu.mx/fr/informacion-general/tarifs/>). **Nous considérerons comme la date de votre paiement, celle qui figurera comme dépôt sur notre relevé de compte bancaire.**

Si vous choisissez de faire un transfert bancaire nous vous prions d'envoyer le reçu à l'adresse tesoreria@cfm.edu.mx ou cobranza@cfm.edu.mx à l'attention de Aysuri Gallardo ou Elizabeth Rodríguez. Si la famille a une dette quelconque, les sommes reçues seront automatiquement appliquées à cette dette.

Droits de scolarité

10 paiements à effectuer (de septembre 2018 à juin 2019). Ces paiements devront se faire du 1^{er} au 15 de chaque mois ; à partir du 16 de chaque mois, un intérêt de 0.3% par jour sera appliqué.

Maternelle	\$7,050.00
Élémentaire	\$7,600.00
Collège	\$8,500.00
2 ^{nde}	\$8,700.00
1 ^{ère}	\$9,250.00
T	\$9,500.00

NOTE : Si vous demandez une facture **nous vous prions de faire votre demande durant le même mois du paiement** vous devrez fournir tous les documents requis de l'élève (ne pas oublier de remettre une copie du CURP) et ouvrir la page www.cfm.edu.mx à l'onglet *information générale – coupon pour paiements* pour pouvoir créer un compte **avec comme date limite le vendredi 23 mars à midi**. En cas de doute prière de vous communiquer au téléphone 36-82-22-21 postes 108 et 109.

Frais d'examen.

Les examens se déroulent à Guadalajara, à l'exception du rattrapage du Bac.

3^e (Brevet) \$ 700.00 **1^{ère} (BAC)** 2,000.00 **T (Bac)** 4,000.00

Ces tarifs peuvent être effectués en un seul paiement au plus tard le 17 mai 2019 ou payés en 10 fois ajoutés aux droits de scolarité.

Réductions sur les paiements des frais de scolarité

Paiement annuel total (jusqu'au 17 septembre 2018)	7%
2 paiements (17 septembre 2018 et 18 février 2019)	5%
3 paiements (17 septembre, 17 décembre 2018 et 18 mars 2019)	4%
3 ^{ème} enfant	10% de réduction
4 ^{ème} enfant et suivants	12% de réduction

REMARQUES IMPORTANTES:

- En cas de désistement par écrit avant le 06 juillet 2018, seulement le 85% du montant du paiement sera remboursé et à condition de présenter le reçu avec le tampon de l'école. Après cette date, aucun remboursement ne sera fait.
- L'école prend à sa charge les manuels scolaires, les cahiers français (sauf les cahiers d'exercice personnels qui accompagnent les livres et les dictionnaires en CP et CE2) ainsi que les sorties pédagogiques en ville.
- L'école a une assurance vie pour les tuteurs, de même qu'une assurance accident pour les élèves qui couvre un montant maximum de \$15,000.00 par accident (vous pouvez étudier les conditions sur le site www.cfm.edu.mx section école – *seguros*).
- Les familles qui n'arrivent pas à l'heure pour récupérer leurs enfants auront à payer 150 pesos par heure, par enfant, de frais de garderie, à partir de 14h00. Cette somme vous sera automatiquement chargée sur votre compte.